



Osez  
l'Excellence !  
[www.cma-herault.fr](http://www.cma-herault.fr)

Brevet Professionnel (BP)  
en apprentissage



# BP Coiffure

Brevet Professionnel | 2 ans

Le titulaire de la spécialité coiffure du brevet professionnel est un professionnel hautement qualifié qui exerce son activité comme employeur ou salarié dans les salons ou entreprises de coiffure, dans les entreprises de production et de distribution de produits capillaires, dans les établissements sanitaires et sociaux.

Il peut occuper des postes de chef d'entreprise, directeur technique, "manager", chef de bac, coiffeur, animateur ou responsable technique, conseiller professionnel.

## Activités visées :

- Accueil et conseil de la clientèle,
- Réalisation de nouvelles coiffures élaborées,
- Adaptation de postiches et perruques,
- Modification de la couleur (coloration/ décoloration),
- Gestion des stocks,
- Vente de prestations de services et de produits,
- Animation et gestion du personnel,
- Gestion du planning,
- Gestion administrative et financière
- Développement de l'entreprise

### Formation niveau Bac

**Formation d'une durée de 2 ans en présentiel et en alternance**

**Prérequis :** être titulaire du CAP Coiffure

**Accessible aux personnes handicapées :** contacter notre référent handicap\*

**Démarrage de la formation :** septembre

**Recrutement :** sur dossier

**Tarif :** coût annuel de la formation : 5 842 € pris en charge par l'OPCO

Reste à charge pour l'apprenti : 0 €

Reste à charge pour l'employeur : 0

**Validation par bloc de compétences :** Non

## Quelles sont les matières du BP Coiffure ?



## Quelles sont les épreuves du BP Coiffure ?



### Générales :

- Gestion de l'entreprise
- Langue vivante Anglais
- Sciences- technologies et arts appliqués

Expression française et ouverture sur le monde

### Pratiques :

Création, couleur, coupe coiffage  
Modification durable de la forme

Epreuve professionnelle optionnelle au choix du candidat ( coiffure événementielle ou coupe homme et entretien du système pilo-facial )

## Quels sont les débouchés ?

- Salarié coiffeur / Barbier
- Coiffeur / Barbier à domicile ou en salon

*Ces types d'emplois s'exercent dans des instituts, salons de coiffure, agences de mannequinat,...*

## Quelle poursuite d'études ?

BM Coiffure, BTS Métiers de la Coiffure

## LES +

- Formation prise en charge
- Double statut : salarié & étudiant
- Suivi pédagogique
- Acquisition d'une expérience professionnelle



## École des Métiers CMA 34

154 rue Bernard Giraudeau 34187 Montpellier Cedex

Contact entreprise : Sandra LABARE  
s.labare@cma-herault.fr - 04 48 18 72 17 - 06 84 08 97 95

Contact apprenti : Sarah MARTIN  
s.martin@cma-herault.fr - 04 48 18 72 16 - 06 29 65 77 41

\* Référent handicap : Catherine THIBAUT  
c.thibault@cma-herault.fr - 04 48 18 72 19